MOBILIER : redressement judiciaire pour Majencia

La société MAJENCIA (siège à Guise), spécialisée dans la fabrication de mobilier et l'aménagement de bureaux, vient d'être placée en redressement judiciaire, en raison de retards de paiement importants de grands comptes, notamment publics. Un plan de continuation sera proposé au mois d'avril, Majencia cédant une partie de son usine de Guise dans l'Aisne en janvier, et elle comptera ainsi encore 2 usines, dont celle de Noyon, contre 5 auparavant. Majencia compte par ailleurs développer son activité de conception et de gestion de projets.